Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 18 (1926)

Heft: 12

Artikel: Les salaires des ouvriers victimes d'accidents

Autor: Weber, Max

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383622

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La proportion des	travailleurs	organisés	d'après le nom-	
bre des occupés	dans diverse	s branches	d'industries.	

bre des occupés dans diverses branch	hes d'indu	istries.
Branche professionnelle		organisés
1. Alimentation, boissons, tabac		5,790
a) Horticulture, arboriculture	8,137	102
b) Meunerie	1,778	299
c) Boulangerie, pâtisserie	6,498	299 594 986
d) Chocolat, préparation du cacao e) Fabrication et raffinage du	0,710	900
로 사용하는 경험 전략 (<u>경험 및 경</u> 험을 다 들는 이름을 하는 것이 되었다. 그리고 있는 것이 없는 것이 없는 것이다.	411	35
f) Condenserie et préparation du		
lait	3,327	423
de conserves	4,063	942
h) Fab. de boissons alcooliques .	1,712	1,072
i) Industrie du tabac	8,296	1,297
k) Branches profession. diverses .	2,996	40
2. Industrie du vêtement et du cuir .	54,397	2,688
a) Confection de vêtement pour		
hommes et femmes, couture .	20,115	
b) Confection de chapeaux	754	
c) Fabrication de chaussures	12,353 21,175	$\begin{array}{c} 977 \\ 405 \end{array}$
d) Branches profession. diverses.		•
3. Industrie du bois et du bâtiment.	112,320	
a) Taille de la pierre b) Fabrication de ciment, chaux,	1,542	685
b) Fabrication de ciment, chaux,	8 390	177
gypse, pierre artificielle c) Fabrication de poterie, verre et	0,040	111
d'obiets en verre	1,879	299
d'objets en verre d) Construction de routes, ports,	00.070	0=0
canalisation	20,676	970
e) Architecture et entreprises de	28,806	2,716
bâtiments	8,940	782
g) Fabrication d'objets en gypse		
et en stuc	2,305	1,362
h) Vernissage et peinture décora-	5,123	1,467
tive	5,421	
k) Menuiserie, ébénisterie, mode-		
lage	13,057	5,463
l) Branches profession. diverses .	16,242	1,959
4. Industrie textile, industrie chi-	440 WOO	44 500
	119,736	
a) Industrie de la soie b) Industrie du coton	31,258	4,019
b) Industrie du coton	6,426	3,142 268
c) Industrie de la laine d) Industrie de la broderie	29,115	2,162
e) Fabrication de la pâte à papier,		
papier et carton	5,088	670
f) Industrie chimique	7,405 8,207	591 668
g) Branches profession. diverses .		
5. Arts graphiques	16,224	6,713
a) Reliure, fabrication d'articles	4,422	1 019
en carton et en papier	9,246	1,213 5,500
b) Imprimerie	0,210	,
gravure	2,556	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
6. Métallurgie et horlogerie	154,940	43,997
a) Serrurerie d'art et de bâtiment	4,892	1,000
b) Ferblanterie	3,714	2,000
c) Fonderie et construction de	40.400	10.011
machines	43,460	16,011
chemins de fer	4,575	3,184
e) Voitures à moteur, construction	4	
de wagons, de cycles	4,816	2,000

Branche professionnelle	Nombre des travailleurs occupés organisés
 f) Appareils électriques g) Industrie horlogère h) Branches profession. diverses 	. 8,307 3,000 . 44,188 10,000 . 40,988 6,798
7. Administrations publiques, établi sements	. 43,931 8,330
8. Transports et communications a) Chemins de fer, tramways, b teaux à vapeur b) Administration des postes, t légraphes, téléphones c) Expédition et voiturage, aut garages, aviation	. 48,894 35,866 ·é- . 25,127 8,676
9. Branches professionnelles divers a) Mines, extraction de produi bruts	ts . 5,090 404 . 982 241

Les salaires des ouvriers victimes d'accidents

Jusqu'à maintenant nous n'avons regrettablement en Suisse aucune statistique des salaires, soit officielle soit privée, offrant toute garantie d'exactitude. Pour combler cette lacune, l'Office fédéral du travail publie chaque année une statistique des salaires établie sur la base des indications concernant les salaires des ouvriers victimes d'accidents qui doivent être fournies à la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents. Cette statistique comporte naturellement toutes sortes de désavantages que l'Office précité ne méconnaît nullement. Nous avons en son temps, en commentant les salaires des ouvriers victimes d'accidents pendant les années 1918—1921, relevé quelques points faibles de cette statistique 1.

Depuis lors l'Office du travail a quelque peu amélioré sa statistique des salaires en soumettant ceux-ci à une comparaison avec ceux d'avant-guerre (1913). Ce fut possible sur la base des actes émanant des trois plus grandes compagnies d'assurances privées avec lesquelles furent conclus autrefois les contrats d'assurance contre les accidents. Cette documentation fut utilisée en outre pour une enquête sur les classes d'âge des ouvriers victimes d'accidents 2, laquelle présente un intérêt particulier en ce qui concerne l'exactitude de la statistique des salaires, publiée par l'Office du travail. Une des sources d'erreurs de cette statistique sur les salaires réside dans le fait que les classes d'âge et dans une certaine mesure le montant des salaires des ouvriers victimes d'accidents, peut varier d'une année à l'autre. L'enquête précitée a révélé qu'il n'est survenu de 1913 à 1923 aucun changement radical dans l'âge des ouvriers victimes d'accidents, mais qu'il subsiste néanmoins des différences qu'il y a lieu de prendre en considération. Sur 100 hommes victimes d'accidents en 1913, il y en avait par exemple 22,4 âgés de 25 à 29 ans; en 1923, par contre, seulement 17,0. Chez les femmes des mêmes classes d'âge il s'ensuivait une régression de 29,9 à 20,3%. On a constaté presque sur toute la ligne un déplacement en ce sens que les ouvriers victimes d'accidents en 1923 étaient plus âgés qu'en 1913. Ce fut le

¹ Revue syndicale, 1924, pages 28 et 29.

² Informations de statistique sociale, 1925, faseicule 3, page 95.

cas pour quelques groupes dans une mesure particulièrement forte; chez les contremaîtres et maîtresouvriers, par exemple, le 19 % seulement atteignait l'âge de 45 ans et plus en 1913 et 35,1 % par contre en 1923. Il est cependant fort possible que la moyenne d'âge de la classe ouvrière tout entière se voit élevée dans ce laps de temps et que le déplacement constaté parmi les accidentés ne soit que la résultante de cette modification générale. Il ressort en effet d'une comparaison des résultats des recensements fédéraux de 1910 et 1920 que ce changement dans la masse est loin d'être aussi accentué que parmi les accidentés. Parmi ces derniers les fluctuations ne sont d'ailleurs pas du tout uniformes. Certains groupes d'ouvriers victimes d'accidents accusent, dans quelques classes d'âge, un déplacement inverse. Cela signifie donc que des circonstances fortuites jouent un rôle dans le groupement des ouvriers victimes d'accidents, circonstances qui ne sont pas sans influence sur les indications relatives aux

Plus que les changements qui se produisent dans les classes d'âge, la fréquence particulière des accidents dans une région ou une branche d'industrie déterminée a pour conséquence que les salaires des ouvriers victimes d'accidents s'écartent du salaire moyen. Il serait bon que ce point de la statistique des salaires de l'Office du travail soit examiné quant à son exactitude. Une seule comparaison, telle qu'elle a eu lieu en ce qui concerne les classes d'âge dans les années 1913 à 1923, ne prouve pas grand'chose. Semblables comparaisons devraient être faites plusieurs fois, afin de pouvoir évaluer dans quelle mesure les salaires des ouvriers victimes d'accidents diffèrent du

salaire moyen de tous les ouvriers.

Plus les données nécessaires font défaut, plus dan-gereuses sont les sources d'erreurs précitées. C'est sans doute la principale raison pour laquelle l'Office du travail renonce aujourd'hui à établir sa statistique des salaires par professions et localités, comme ce fut le cas jusqu'en 1922, attendu qu'il arriva fréquemment que l'on fut obligé de se baser sur 4 ou 5 données de salaires, parfois même une seule (!) Ce procédé est absolument sans valeur dès que sur une douzaine ou une centaine d'ouvriers, un seul, victime par hasard d'un accident, est pris en considération et doit servir à la détermination des conditions de salaire de sa profession et de sa localité. Les salaires moyens, qui sont déterminés pour des industries ou groupes professionnels entiers (par exemple tous les ouvriers qualifiés et les jeunes gens), présentent une plus grande exactitude, étant donné que dans ce cas les calculs sont ordinairement basés sur quelques milliers de salaires. Néan-moins il peut subsister également ici des divergences dans la moyenne des salaires effectifs. Le 10 % environ de tous les salaires qui entrent en considération, concernent chaque année d'autres ouvriers, de sorte que les fluctuations qui se produisent d'une année à l'autre ne peuvent pas être déterminées exactement. C'est pourquoi je ne comprends pas bien comment l'Office du travail peut écrire:

« Les salaires moyens relatifs aux différentes industries ne sont pas strictement comparables, la composition du personnel ouvrier différant beaucoup d'une industrie à l'autre, notamment quant à l'âge et à la qualification. Il est, par contre, possible de comparer avec plus de sûreté le mouvement des salaires dans les

différentes classes d'ouvriers 3. »

La plus grande lacune de cette statistique réside précisément dans le fait que le mouvement des salaires ne peut pas non plus être déterminé de façon certaine. Lors de changements importants dans le niveau des salaires les fluctuations sont naturellement faciles à déterminer. Mais il reste à savoir si les déplacements de peu d'importance tels qu'ils se sont produits ces dernières années s'expriment de façon indubitable dans la statistique des salaires des ouvriers victimes d'accidents.

A cela vient s'ajouter encore le fait que les indications de salaires faites à la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents se rapportent à différentes périodes. Ce sont tantôt des salaires à l'heure, tantôt des salaires journaliers, hebdomadaires ou mensuels qui sont indiqués. Les salaires hebdomadaires, mensuels ou annuels sont convertis en gains journaliers en les divisant par 6, 26, resp. 300. La conversion des salaires à l'heure en salaires journaliers ou vice versa est par contre impossible, vu que la durée du travail n'est pas connue. C'est pourquoi les deux systèmes d'indications de salaires doivent être étudiés séparément, et naturellement en premier lieu celui qui comporte le plus grand nombre de données. C'était autrefois les salaires à l'heure. Toutefois lors de la dernière enquête, la proportion se modifia complètement. On utilisa les donnés statistiques relatives aux années

	Sala'res à l'heure	Salaires journaliers
1923	31,626	12,751
1924	5.021	57 186

Les indications sur les salaires à l'heure qui présentaient les années précédentes une plus grande exactitude que les salaires journaliers en raison de leur plus grand nombre, furent si peu nombreuses en 1924, qu'elles ne pouvaient, pour ainsi dire, plus entrer en considération pour l'élaboration de la statistique. L'Office du travail s'est alors également limité à exprimer en salaires journaliers les salaires moyens dans les différentes branches d'industries. Mais de ce fait la comparaison avec les années précédentes, où la moyenne des indications sur les salaires journaliers présentaient une moindre exactitude par suite de leur nombre peu élevée est rendue difficile, une raison de plus qui empêche le mouvement des salaires des ouvriers victimes d'accidents d'exprimer une image exacte des fluctuations générales des salaires.

des fluctuations générales des salaires.

Malgré ces critiques, il faut reconnaître que les enquêtes sur les salaires des ouvriers victimes d'accidents sont précieuses, du moins aussi longtemps qu'il n'existera pas une meilleure statistique sur les salaires. Cependant il faut sans cesse en signaler les points faibles, afin que les chiffres qu'elle fournit ne soient utilisés qu'avec la circonspection qui s'impose. Cela n'est guère le cas dans les dernières publications de l'Office fédéral du travail. Cet Office renvoie bien aux explications d'ordre méthodologique des années précédentes, mais le commentaire qui accompagne chaque année les nouveaux résultats devrait faire ressortir davantage qu'il ne s'agit pas des conditions de salaire de la classe ouvrière suisse, mais seulement d'une partie d'entre elle dont le choix n'a pas été fait systématiquement, mais qui est plutôt le produit du hasard.

Ces réserves faites, nous reproduisons ci-dessous les résultats publiés récemment pour l'année 1924 ainsi qu'une comparaison avec les années précédentes. Faute de place, nous ne pouvons publier ici que les données les plus importantes; pour de plus amples détails prière de consulter l'organe de l'Office fédéral du travail 4.

³ Informations de statistique sociale, 1926, fascicule 6, page 212.

⁴ Informations de statistique sociale, 1926, fascicules 5 et 6, page 187 et 211.

		Gains :	horaire	s moye	ns
Contremaîtres, chefs	1913	1920	19,32	1923	1924
d'équipe, maîtres-ouvriers,	0.73	1.75	1.67	1.59	1.57
Ouvriers qualifiés et mi-					
qualifiés	0.65	1.57	1.45	1.38	1.45
Ouvriers non qualifiés .	0.48	1.28	1.11	1.06	1.13
Femmes, de 18 ans et plus	0.30	0.83	0.77	0.73	0.73
Jeunes gens, de moins de					
18 ans	0.34	0.77	0.61	0.58	0.54
	G	ains io	urnalie	ers mor	zens
Contremaîtres, chefs	G 1913	ains jo 192 0	urnalie 1922	ers moy 1923	yens 1924
	1913	ains jo 1920 15.22	1922	1923	1924
d'équipe, maîtres-ouvriers	1913	1920	1922	1923	1924
d'équipe, maîtres-ouvriers Ouvriers qualifiés et mi-	1913 7.80	1920	1922 16.68	1923 16.03	1924 15.86
d'équipe, maîtres-ouvriers Ouvriers qualifiés et mi- qualifiés	1913 7.80 6.07	1920 15.22	1922 16.68 12.52	1928 16.03 12.03	1924 15.86 12.39
d'équipe, maîtres-ouvriers Ouvriers qualifiés et mi-	1913 7.80 6.07 4.79	1920 15.22 12.69	1922 16.68 12.52 9.85	1928 16.03 12.03 9.47	1924 15.86 12.39
d'équipe, maîtres-ouvriers Ouvriers qualifiés et mi- qualifiés Ouvriers non qualifiés .	1913 7.80 6.07 4.79	1920 15.22 12.69 11.05	1922 16.68 12.52 9.85	1928 16.03 12.03 9.47	1924 15.86 12.39 9.89
d'équipe, maîtres-ouvriers Ouvriers qualifiés et mi- qualifiés Ouvriers non qualifiés . Femmes, de 18 ans et plus	1913 7.80 6.07 4.79 3.22	1920 15.22 12.69 11.05	1922 16.68 12.52 9.85 6.55	1928 16.03 12.03 9.47 6.37	1924 15.86 12.39 9.89

Les salaires à l'heure, aussi bien que les salaires journaliers ont presque atteint partout leur point culminant en 1920. Ils reculèrent ensuite jusqu'à 1923; par contre, en 1924, ils subirent de nouveau une faible hausse, surtout ceux des ouvriers qualifiés et non qualifiés. Les salaires des contremaîtres et des maîtres-ouvriers furent également un peu baissés en 1924. La fluctuation des salaires des jeunes gens est caractéristique; bien que leur salaire à l'heure ait subi une baisse de 4 ct. de 1923 à 1924, leur salaire journalier monte de 21 ct. Cela ne pourrait être exact, que si durant la même époque la durée du travail avait été prolongée d'au moins une heure. Du moment que ce ne peut être le cas, cette différence entre le gain à l'heure et le gain journalier ne s'explique que par le fait que les ouvriers victimes d'accidents, dont le salaire à l'heure fut indiqué, étaient plus mal payés que les autres. Le nombre d'indications de salaires à l'heure s'élève à 396, celui des salaires journaliers à 4992, en sorte qu'il est fort possible que le hasard ait joué un rôle parmi les premiers. Il en est de même des fluctuations de salaires parmi les contremaîtres, chefs d'équipes et maîtres-ouvriers constatées de 1920 à 1922: une baisse du gain à l'heure de fr. 1.75 à fr. 1.67, tandis que le gain journalier monte de fr. 15.22 à fr. 16.68. Ici également on peut admettre soit une prolongation de la durée du travail de 1 h. ¼ ou bien l'inexactitude de la statistique. L'Office du travail a malheureuse-ment omis dans son commentaire de donner de plus amples détails sur de pareils cas et une explication de ces différences.

L'augmentation relative des salaires depuis l'avantguerre ressort du tableau suivant:

A LEAD TO SEE THE LAND OF THE SECOND	Gain si le sal 1920	s jour aire io	nalier urnali	s moyer 1913	ens ==100
Contremaîtres, chefs	1920	1921	1922	1923	1924
d'équipe, maîtres-ouvriers Ouvriers qualifiés et mi-	195	216	214	206	203
qualifiés	209	214	206	198	204
Ouvriers non qualifiés	231	222	205	198	206
Femmes, de 18 ans et plus Jeunes gens, de moins de	212	220	203	198	206
18 ans	224	214	179	173	180
Les calaires nominaux éte	aient e	n 199	4 11n	neu	nlus

Les salaires nominaux étaient en 1924 un peu plus de deux fois plus élevés qu'en 1913. Les jeunes gens étaient proportionnellement les plus mal situés; leur gain journalier, après une augmentation temporaire de 124 % du salaire d'avant-guerre, ne comporte plus en 1924 que le 80 % de celui de 1913.

L'Office du travail a ensuite comparé l'index des gains journaliers à son index du coût de la vie, afin de calculer le salaire réel. Si l'on ramène à 100 le salaire réel en 1913, celui-ci est pour les années suivantes;

Cally and in the same same	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924
Contremaîtres	78	79	87	108	130	126	120
Ouvriers qualifiés	80	84	93	107	126	121	121
Ouvriers non qualifiés	82	90	103	111	125	121	122
Femmes	75	81	95	110	124	121	122
Jennes gens	84	89	100	107	109	105	107

Les prix des denrées augmentèrent si rapidement et si fortement durant la guerre et les premières années d'après-guerre, que même les plus fortes augmentations de salaire ne réussirent pas à compenser la différence. Le salaire réel baissa. Ce n'est qu'en 1921, lorsque les prix étaient déjà en train de descendre, que ceux-ci furent rattrapés par les salaires. Le salaire réel dépassa alors le niveau de 1913 (pour les ouvriers non qualifiés et les jeunes gens, il l'avait déjà atteint en 1920) et il s'est maintenu depuis à un degré environ 1/5 plus haut. Font une exception les ouvriers au-dessous de 18 ans, dont le salaire réel ne s'est amélioré que de quelques pour cent. Pour les années 1914 à 1917, on ne possède aucun calcul des salaires, ni du coût de la vie. C'est pourquoi le salaire réel pour ce temps-là ne peut pas être déterminé, ce qui constitue la plus grande diminution de salaire pour les ouvriers. On peut admettre avec assez de certitude que les salaires réels moyens des dix dernières années, n'étaient pas plus élevés qu'en 1913, car les hauts salaires depuis 1921 ont tout juste parfait la différence qui exista jusqu'à fin 1920.

Sont encore d'un plus grand intérêt que les salaires moyens de tous les contremaîtres, ouvriers qualifiés, etc., victimes d'accidents, les salaires de ces catégories d'ouvriers dans les différentes branches d'industries tels qu'ils furent aussi calculés par l'Office du travail. Il y a également dans cette spécialisation, des groupes pour lesquels on disposait d'un si faible nombre d'indications de salaire pour la détermination du gain moyen, que les moyennes obtenues peuvent être très fortement influencées par le hasard et perdent ainsi encore davantage de leur valeur. C'est surtout le cas pour les groupes des contremaîtres, des femmes et des jeunes gens; pour les ouvriers qualifiés et non qualifiés, par contre, on dispose en général d'une centaine ou même d'un millier de données de salaires pour chaque branche d'industrie.

Nous nous bornons à reproduire ici les salaires journaliers de ces catégories d'ouvriers qualifiés et non qualifiés séparément d'après les différentes industries,

Ouvriers qualifiés et mi-qualifiés.

Gains journaliers (en francs)

1913	1921	1922	1923	1924
000				
6.36	13.10	12.61	11.98	12.10
6.20	13.71	12.74	12.21	13.21
5.58	11.41	10.48	10.12	11.38
6.78	14.16	12.99	11.68	12.27
		20) (
5.86	13.71	13.64	13.78	13.08
4.78	10.66	10.33	9.83	9.64
				*
6.19	14.51	14.34	14.15	13.76
			professional and	1
6.35	15.63	15.74	15.64	15.51
d with	7:4:	ź.,		
non	quarifi	es.		4/0/20
, ,,				0.00
	The second state of the second state of		National Control of the Control of t	9.63
			THE RESERVE OF THE PARTY.	10.22
4.29	9.46	8.43	8.20	8.70
	40.00	0.00	0 54	0.00
		\$51264.506.0565555000	CONTRACTOR SERVICE SERVICE	9.08
4.59	10.97	9.57	9.42	9.96
	6.20 5.58 6.78 5.86 4.78 6.19 6.35	6.20 13.71 5.58 11.41 6.78 14.16 5.86 13.71 4.78 10.66 6.19 14.51 6.35 15.63 non qualifi 4.88 10.78 4.75 10.77 4.29 9.46 4.41 10.32	6.20 13.71 12.74 5.58 11.41 10.48 6.78 14.16 12.99 5.86 13.71 13.64 4.78 10.66 10.33 6.19 14.51 14.34 6.35 15.63 15.74 non qualifiés. 4.88 10.78 9.93 4.75 10.77 9.79 4.29 9.46 8.43 4.41 10.32 9.02	6.20 13.71 12.74 12.21 5.58 11.41 10.48 10.12 6.78 14.16 12.99 11.68 5.86 13.71 13.64 13.78 4.78 10.66 10.33 9.83 6.19 14.51 14.34 14.15 6.35 15.63 15.74 15.64 non qualifiés. 4.88 10.78 9.93 9.10 4.75 10.77 9.79 9.42 4.29 9.46 8.43 8.20 4.41 10.32 9.02 8.57

Industrie des produits	G	ains jou	rnaliers	(en fran	
alimentaires et des	1918	1921	1922	1923	1924
tabacs	5.30	11.13	11.41	11.44	12.24
Entrepôts et maisons de					
commerce	5.28	12.28	11.87	11.58	11.06
Extraction des minéraux					
et travail de la pierre	5.09	11.04	9.73	9.58	9.89
Exploitation des fo-					
	4.57	9.62	8.85	8.82	8.72
이 작가 되었는데 하고 말았다. 보고 있으면 하는 것이다고 말했다면 하는데 하는데 그렇게 되었다.					

Il existe des différences énormes entre les salaires des ouvriers qualifiés des différentes industries. Les ouvriers occupés à la fourniture de gaz et d'eau, qui avaient les salaires les plus hauts durant l'après-guerre, gagnaient en 1924 environ ¾ de plus que les ouvriers ayant le plus bas gain journalier (voiturage). Pour les ouvriers non qualifiés, les différences de salaires sont beaucoup moindres.

L'Office du travail a également calculé l'index des salaires nominaux pour les différentes branches d'industries (en divisant les nombres-indices des salaires nominaux par ceux du coût de la vie) ainsi que l'index des salaires réels. Nous donnons ici encore connaissance de ces derniers pour les groupes d'ouvriers, qualifiés et non qualifiés, et cela pour les années 1918 à 1924.

Ouvriers qualifiés et mi-qualifiés.

Indice des salaires réels

					nalier	.a)	
		si le	salai	re rée	1 1913	=100	
Industrie des métaux et	1918	1919	1920	1921	1922	1923	1924
machines	81	83	91	103	121	115	112
Industrie du bâtiment	82	88	98	111	125	120	126
Industrie du bois	79	81	89	102	115	110	121
Industrie horlogère .	70	74	88	105	117	105	107
Industrie des produits							
alimentaires et des							
tabacs	73	83	96	117	142	143	132
Voiturage	76	86	97	112	132	126	120
Production et distribu-		1.00		10,44			
de courant électrique	79	84	97	117	141	140	131
Fourniture de gaz et	=0	00	400	400		4.00	
d'eau	72	83	102	123	151	148	144
Ouvrier	s no	n q q	ualifi	iés.			
Industrie des machines							1
Industrie des machines et métaux	83	86	98	111	124	113	117
et métaux	83 85	66531335043501	98 110	111 114	124 126	113 121	117 127
	Interestable S	96	Charles and the same	37.000 blood rec. (94)			District the second
et métaux Industrie du bâtiment .	85	96	110	114	126	121	127
et métaux Industrie du bâtiment . Industrie du bois	85	96 88	110	114	126	121	127
et métaux Industrie du bâtiment . Industrie du bois Industrie de la pierre	85 83	96 88 91	110 101	114 111	126 120	121 116	127 120
et métaux Industrie du bâtiment . Industrie du bois Industrie de la pierre et de la terre Industrie chimique . Industrie des produits	85 83 84	96 88 91	110 101 105	114 111 117	126 120 125	121 116 118	127 120 122
et métaux Industrie du bâtiment . Industrie du bois Industrie de la pierre et de la terre Industrie chimique . Industrie des produits alimentaires et des	85 83 84 83	96 88 91 91	110 101 105 105	114 111 117 120	126 120 125 127	121 116 118 125	127 120 122 128
et métaux	85 83 84	96 88 91	110 101 105	114 111 117	126 120 125	121 116 118	127 120 122
et métaux	85 83 84 83	96 88 91 91 75	110 101 105 105 89	114 111 117 120 105	126 120 125 127 131	121 116 118 125 132	127 120 122 128 125
et métaux	85 83 84 83	96 88 91 91 75	110 101 105 105	114 111 117 120	126 120 125 127	121 116 118 125	127 120 122 128
et métaux	85 83 84 83	96 88 91 91 75	110 101 105 105 89	114 111 117 120 105	126 120 125 127 131	121 116 118 125 132	127 120 122 128 125
et métaux	85 83 84 83 67 75	96 88 91 91 75 86	110 101 105 105 89 100	114 111 117 120 105 117	126 120 125 127 131 137	121 116 118 125 132 134	127 120 122 128 125 124
et métaux	85 83 84 83	96 88 91 91 75 86	110 101 105 105 89	114 111 117 120 105	126 120 125 127 131	121 116 118 125 132	127 120 122 128 125

Dans les années 1918 et 1919 il y avait encore lieu de signaler, comparativement à la période d'avant-guerre, une forte diminution du salaire réel, partiellement d'un quart et même davantage (industrie horlogère). Depuis 1921, le salaire réel de 1913 est surpassé dans toutes les industries, le plus fortement dans la four-niture de gaz et d'eau, dans la production et distribution de courant électrique et dans l'industrie des produits alimentaires et des tabacs; les ouvriers de l'industrie horlogère, par contre, n'ont pu améliorer leur situation, en comparaison de l'avant-guerre, que dans une faible mesure.

Il serait précieux de vérifier l'exactitude de cette statistique de l'Office du travail sur les salaires des ouvriers victimes d'accidents par une enquête sur les salaires de tous les ouvriers occupés dans une branche d'industrie déterminée. Comme certains syndicats procèdent de temps en temps parmi leurs membres à des enquêtes assez étendues sur les salaires, semblable comparaison avec les salaires moyens des ouvriers victimes d'accidents devrait être possible.

Un gros désavantage de la statistique des salaires de l'Office du travail réside dans le fait, qu'elle n'est pas du tout actuelle. Les résultats ne sont jamais connus qu'une année et demie au plus tôt après les enquêtes. A ce moment, des changements considérables se sont produits depuis longtemps dans le taux des salaires réels

ainsi que dans le coût de la vie.

Pour ce motif ainsi qu'en raison des explications en tête de cet article, la nécessité s'impose le plus en plus de procéder périodiquement à une enquête générale sur les salaires, laquelle devrait être mis au point et publiée le plus tôt possible, à l'instar de ce qui se fait dans de nombreux pays. Un bureau officiel, l'Office fédéral du travail, devrait exécuter la statistique en collaboration avec les organisations ouvrières et patronales, qui auraient à s'entendre sur la méthode d'enquête, comme cela fut le cas lors de l'établissement de l'index du coût de la vie. Pour autant que je le sache, cette question fut également soulevée dans la commission de statistique sociale. Mail il paraît qu'une opposition s'est fait jour contre une statistique officielle des salaires. Si cette opposition ne peut pas être vaincue, les fédérations syndicales doivent se demander si elles ne veulent pas procéder elles-mêmes à l'exécution d'une statistique des salaires sur une base commune, étant donné l'extrême importante qu'il y a à posséder une meilleure do-cumentation statistique sur les salaires que ce ne fut le cas jusqu'à présent; cela est si évident qu'il est superflu d'insister davantage. Max Weber.

Pour une enquête économique suisse

Le comité de l'Union syndicale suisse a décidé dans sa dernière séance d'envoyer au Conseil fédéral la requête suivante:

Berne, le 15 novembre 1926.

Au Conseil fédéral, Berne.

La situation économique présente de la Suisse donne lieu à de sérieuses craintes. La crise intense dont le début date de 1921, a été suivie d'une dépression qui oppresse notre peuple depuis cinq ans. Sans doute, qu'en regard du point culminant de la crise, une certaine reprise des affaires est évidente, du moins dans quelques branches de notre économie nationale. Par contre, dans certaines branches de l'industrie et précisément parmi les plus importantes, on ne peut parler d'une amélioration persistante. La reprise des affaires qui, en 1924, donna tant d'espoirs, ne fait malheureusement pas de progrès; au contraire, depuis un an à peu près, elle s'est de nouveau considérablement aggravée. Depuis tout récemment, l'agriculture est à son tour menacée d'une crise qui se fera bientôt sentir dans l'industrie travaillant pour le marché intérieur et qui fut, ces derniers temps, assez prospère.

ces derniers temps, assez prospère.

L'aggravation de la crise s'exprime visiblement par les résultats de la statistique économique. Nous vous rendons attentif au fait que le nombre des chômeurs annoncés auprès des offices de travail depuis juillet 1924, c'est-à-dire depuis que l'on utilise ces données comme statistique sur le chômage, n'a jamais été